

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du

17 MAI 2023

portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps d'ingénieur des services culturels et du patrimoine, spécialité patrimoine, du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2022

La ministre de la culture,

Vu le code de la fonction publique ;

Vu le décret n°98-898 du 8 octobre 1998 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs-économistes de la construction et du corps des ingénieurs des services culturels et du patrimoine ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 25 juin 1999 modifié fixant les conditions d'organisation générale des concours et la nature des épreuves pour l'accès au corps des ingénieurs des services culturels et du patrimoine ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2022 modifié autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps d'ingénieur des services culturels et du patrimoine, spécialité patrimoine,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Mathilde HARMAND, architecte des Bâtiments de France, adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Gironde, direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, est désignée en qualité de présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps d'ingénieur des services culturels et du patrimoine, spécialité patrimoine, du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2022.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Laurence BRANGIER, ingénieure des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Gard, direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie.
- Monsieur Maxime CATELAIN, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, chargé du secteur Dole-Nord Jura, unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Jura, direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.
- Madame Anne-Laure GERBERT, ingénieure des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, conservation régionale des monuments historiques / pôle patrimoines, direction régionale des affaires culturelles Grand-Est.
- Monsieur Yann HEGO, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, chargé de restauration et de conservation des patrimoines, direction régionale des affaires culturelles des Hauts de France – site d'Amiens.
- Madame Alison LY-PASSIEUX, ingénieure des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Yvelines, direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.
- Monsieur Frédéric SANIAL, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, chargé de conservation et de restauration des patrimoines, unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Puy-de-Dôme, direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Monsieur Yann HEGO, ingénieur des services culturels et du patrimoine, classe normale, spécialité patrimoine, chargé de restauration et de conservation des patrimoines, direction régionale des affaires culturelles des Hauts de France – site d'Amiens.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 MAI 2023

La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie,


Aude de MARTIN de VIVIES